

Commune de CLASTRES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°2
1/2000

"Vu pour être annexé à la délibération du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à Clastres,
Le Maire,



ARRETE LE : 09/07/2009
APPROUVE LE : 31/12/06

Etude réalisée par : **Environnement Conseil**
Urbanisme - Environnement - Communication
agence Nord : 236 rue de Valenciennes - 59600 Valenciennes - Tél. : 03 27 97 58 39
agence Est (département) : 10 rue de Valenciennes - 59100 Valenciennes - Tél. : 03 27 97 58 39
agence Ouest : 25 rue de Valenciennes - 59100 Valenciennes - Tél. : 03 27 97 58 39
agence Sud : 25 rue de Valenciennes - 59100 Valenciennes - Tél. : 03 27 97 58 39
www.ecurbanisme.com



Légende

- Limite de zone
- - - Limite de secteur
- ⓪ Emplacement réservé
- ▨ Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver
- Identification du périmètre de protection (principe de réciprocité) des installations agricoles. Ce périmètre est susceptible d'évoluer en fonction de la réglementation ou des exploitations. (D'après informations fournies par la Chambre d'Agriculture)
- Identification du périmètre de protection du lagunage
- Chemin inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée à protéger au titre de l'article L. 123-1, 6°
- Zone de bruit de la voie ferrée
- Secteur soumis aux aérés ruissellements ou inondations
- Cavité souterraine
- ★ Exploitation agricole en activité

- Zone UA : Zone urbaine correspondant au bâti ancien
- Secteur UAj : Secteur de jardins (constructibilité limitée)
- Zone UB : Zone urbaine correspondant au bâti récent
- Secteur UBpe : Secteur urbain (périmètre éloigné du captage)
- Secteur UBpr : Secteur urbain (périmètre rapproché du captage)
- Zone UL : Zone d'équipement publics de sport et de loisirs
- Zone 2AU : Zone d'urbanisation future, constructible après modification ou révision du PLU
- Zone A : Zone agricole
- Secteur Ape : Secteur agricole (périmètre éloigné du captage)
- Secteur Apr : Secteur agricole (périmètre rapproché du captage)
- Zone N : Zone naturelle
- Secteur Nh : Secteur d'habitat isolé

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	5435 m ²	Extension du pôle communautaire	Communauté de Communes
ER n° 2	520 m ²	Création de voirie (8 m)	Commune
ER n° 3	1160 m ²	Extension du cimetière	Commune
ER n° 4	415 m ²	Création de voirie (8 m)	Commune
ER n° 5	505 m ²	Création d'un accès	Commune
ER n° 6	480 m ²	Elargissement de voirie à 6 m	Commune
ER n° 7	230 m ²	Plateforme de retournement	Commune
ER n° 8	495 m ²	Création de voirie (8 m)	Commune
ER n° 9	275 m ²	Création de voirie (8 m)	Commune
ER n° 10pp	2750 m ²	Extension du pôle communautaire	Communauté de Communes
ER n° 11	375 m ²	Création de voirie (8 m)	Commune
ER n° 12	4000 m ²	Aménagement de carrefour	Conseil Général
ER n° 13	820 m ²	Création d'un cheminement piétonnier	Commune